

CULLOCHIU INTERNAZIUNALE

LES NOTABLES, PARTENAIRES OU ADVERSAIRES DE L'ÉTAT ?

U 14 di lugliu di u 2026, u Museu Pasquale Paoli di Merusaglia urganizeghja un cullochiu internaziunale chì tratterà di u rollu di i nutabili di pettu à u Statu, ponendu a quistione di u so pusizionamentu : adesione o uppusizione à u putere ?



Sommaire

- 3 . Cap'articulu
- 5. Presentazione di u cullochiu
- 7. Prugramma di u cullochiu
- 8. L'intervenenti
- 11. U Museu Pasquale Paoli
- 12. Rinsignamenti
- 13. Annessu : riassunti di e cumunicazioni

Contacts presse

Jean-Sébastien Arrighi - jean-sebastien.arrighi@isula.corsica
Chargé des relations presse et publiques
Direction de la communication institutionnelle

Sylvie Pellegrini - sylvie.pellegrini@isula.corsica
Cheffe de mission communication et diffusion du Patrimoine

Cap'articulu



En 2025, u museu Casa nativa di Pasquale Paoli organisait son premier colloque international scientifique à l'occasion du tricentenaire de la naissance du *Babbu di a Patria*. Pour cette nouvelle édition, le colloque, placé sous la direction scientifique d'Erick Miceli, s'intéressera à la place et au rôle des notables par rapport à l'État, en s'interrogeant sur leur positionnement, entre adhésion ou opposition au pouvoir.

Fidèle à sa mission de conservation, d'étude et de transmission dans le cadre de la mise en œuvre de son Projet Scientifique et Culturel, le musée entend faire de ce rendez-vous annuel un espace privilégié de réflexion sur l'histoire de la Corse, sur les enjeux qui ont façonné son évolution politique, sociale et culturelle et sur le Siècle des Lumières.

Organisée le 14 juillet, cette manifestation revêt une portée symbolique particulière. Le choix de cette date ne doit rien au hasard. Elle correspond en effet à l'élection de Pasquale Paoli à la fonction de Capu Generale di a Nazione au couvent de Casabianca le 14 juillet 1755. Cet événement fondateur de l'histoire politique de la Corse marque le début d'un État politique fort et novateur qui place la Corse au cœur des réflexions politiques du XVIII^e siècle.

Organiser un colloque dans la maison natale du Generale permet de rappeler chaque année l'importance de cet héritage et de perpétuer la mémoire d'un moment majeur de l'histoire de l'île.

Anne-Laure Santucci

Cunsigliera esecutiva in carica di
a cultura è di u patrimoniù

MUSEU PASQUALE PAOLI

Cullecchiu

Les notables partenaires ou adversaires de l'État ?

XVI^e - XIX^e siècles



**MARTI U 14 di LUGLIU
À PARTESIDA 10 ore**

Responsable scientifique
Erick Miceli - Docteur en histoire
réservation conseillée au 04 95 61 04 97



Presentazione di u cullochiu

Le 14 juillet 2026, le museu Pasquale Paoli de Merusaglia organise un colloque international qui s'intéressera au rôle des notables par rapport à l'État, questionnant leur positionnement : adhésion ou opposition au pouvoir ?

En croisant les échelles, les méthodes et les temporalités, ces rencontres entendent offrir une lecture renouvelée de la notabilité corse et révéler la complexité d'un dialogue – ou d'un rapport de force – sans cesse recommencé entre pouvoir central et pouvoirs locaux.

UNE FIGURE FAMILIÈRE, MAIS DIFFICILE À DÉFINIR

Les notables : voilà un mot familier et qui appartient encore au lexique politique. De la Corse médiévale à l'administration préfectorale du XIX^e siècle, en passant par l'époque moderne, la figure du notable traverse l'histoire de l'île comme un fil conducteur, à la fois constant et insaisissable.

Mais que recouvre réellement ce terme ? Que signifie être notable ? Existe-t-il une manière unique de l'être ? Les réponses à ces questions ne peuvent être que nuancées. Il semble exister autant de formes de notabilité qu'il y a de notables – au point qu'il faut s'interroger sur les mots eux-mêmes : faut-il parler de « partis », de « factions » ou de « clans » ? C'est à ces questions que notre rencontre entend répondre.

DÉPASSER L'IMAGE D'UN GROUPE HOMOGENÈME

L'idée, longtemps répandue, selon laquelle les notables auraient formé un groupe homogène et cohérent est une illusion. Comment ces différents groupes se sont-ils positionnés face aux pouvoirs et aux États qui ont tenté de s'implanter sur l'île ? Relais pour les uns, les notabilités ont pu être adversaires pour les autres.

Comment ces groupes jouent-ils leur propre stratégie dans un contexte insulaire marqué par les tensions politiques et les tempêtes géopolitiques de chaque époque ? L'exemple de Pasquale de Paoli, porté au pouvoir par certaines notabilités, qu'il s'employa ensuite à écarter du jeu politique une fois assuré du soutien populaire, en offre une illustration frappante. Partenariat, donc, mais aussi compétition pour la monopolisation du pouvoir.

UNE RELATION COMPLEXE

Ce colloque vise à dépasser l'opposition classique entre État et notabilités, afin de montrer la complexité de leurs relations, faites à la fois de partenariat et de concurrence.

Rien n'est jamais simple, rien n'est jamais binaire.

La participation d'historiens génois permettra d'élargir cette perspective, en mettant la relation entre notabilités et État en Corse au regard d'autres régions de la République de Gênes.

UNE PERSPECTIVE ÉLARGIE À L'ESPACE GÉNOIS

Le colloque s'ouvrira sur un premier panel consacré aux notabilités régionales de San Remo et de Savone face à la République de Gênes. Il montrera comment ces élites ont su, tantôt par la collaboration, la négociation, parfois par la violence, construire un rapport de force avec la Dominante – preuve que la question région-État ne concerne pas seulement la Corse.

Le deuxième panel interrogera la nature même de la fonction notabiliaire, entre fidélité institutionnelle et logiques d'allégeance personnelle ou partisane : faut-il servir le pouvoir, ou avant tout son propre camp ? Il s'agira ici d'examiner ces fidélités fluctuantes.

DANS L'OMBRE DES GRANDES FIGURES

L'après-midi se poursuivra par une série de réflexions consacrées à la famille à l'ombre d'un grand homme, Pasquale de'Paoli. Bien qu'homme des Lumières, Paoli n'aurait sans doute pas connu un tel parcours sans le soutien de sa famille. Or à quel type de notabilité appartenaient les Paoli ? Entre généalogie et inventaires de propriétés, de nouvelles recherches permettent aujourd'hui de mieux cerner qui fut réellement Pasquale de'Paoli.

PERMANENCES ET RECOMPOSITIONS DU POUVOIR

Le colloque se refermera sur un dernier panel consacré à la place de ces notabilités lors des changements de pouvoir aux XIX^e et XX^e siècles. Malgré l'alternance des pouvoirs, la Corse est-elle toujours dirigée par les mêmes familles ? Si oui, exercent-elles leur pouvoir de la même manière qu'au cours des décennies, voire des siècles précédents ? En somme, les notabilités ont-elles su se réinventer, ou ont-elles plutôt maintenu des positions traditionnelles ?

En somme : les notables, partenaires ou adversaires de l'État ?

ERA UN 14 DI LUGLIU Le 14 juillet 1755, Pasquale Paoli est élu *Capu Generale di a Nazione* au couvent de Casabianca. Dans la foulée, il dotera l'île d'une constitution républicaine et démocratique. Adoptée en novembre 1755, elle est aujourd'hui souvent considérée comme l'une des premières constitutions démocratiques modernes.

Organiser ce colloque le 14 juillet permet de rappeler la portée fondatrice de cet événement dans l'histoire politique de la Corse.

9h45 — Ouverture du colloque

Avec :

Anne-Laure Santucci, Conseillère exécutive chargée de la culture et du patrimoine

Isabelle Latour, Directrice du Museu Casa nativa di Pasquale Paoli

Erick Miceli, docteur en histoire, responsable scientifique du colloque

10h00 — Première partie

Les notabilités régionales face à la République de Gênes

Présidence : **Antoine-Marie Graziani**

Vannina Marchi van Cauwelaert — UCPP

Entre collaboration, négociation et violence. L'affirmation politique des notables dans la première Corse génoise, fin XVe-début XVIe siècles

Paolo Calcagno — UNIGE

Au-delà de la "légende noire" : les Savonais face aux avantages du système économique-commercial génois

Luca Lo Basso — UNIGE

Fidèles ou rebelles ? Les notables de San Remo entre Gênes, l'Empire et la Révolution, XVIIIe siècle

11h30 — Deuxième partie

Servir le pouvoir ou servir son camp ?

Présidence : **Isabelle Latour**

Carlo Bitossi — UNIFE

Des Magnifiques en déplacement. Sondages sur le personnel gouvernemental génois en Corse, XVIIe-XVIIIe siècles

Erick Miceli — UCPP

Ce que "notable" veut dire : enjeux et tensions d'une catégorie sociale, Corse, XVIe-XVIIIe siècles

Antoine-Marie Graziani — UCPP

Notables du sud de la Corse : entre pro-Génois, paolistes et "parti français"

13h00-14h00 — Pause repas

14h00 — Troisième partie

Dans l'ombre de Pasquale de'Paoli et de Don Gregorio Salvini

Présidence : **Erick Miceli**

André Flori — Corsica Genealogia et **Didier Ramelet Stuart** — Chercheur indépendant

La généalogie de Pasquale Paoli

Isabelle Latour — Museu Casa nativa di Pasquale Paoli

Les biens confisqués des frères Paoli

Jean-Pierre Poli — Chercheur indépendant

L'après mai 1768... les espoirs évanouis des notables balanins patriotes corses et philo-français. Regard sur Don Gregorio Salvini, auteur de la Giustificazione

15h30 — Présentation des dons réalisés au musée en 2026 et présentation du manuscrit de la Giustificazione, qui sera exposé au musée.

15h50 — Pause

16h00 — Quatrième partie

Les pouvoirs changent, les notables demeurent

Présidence : **Erick Miceli**

Sophie Garrone — UCPP

Les jardins des notables XVIIIe et XIXe siècles en Corse : quelles influences ?

Loik Fratacci Folliot — UCPP

La relation Gouvernement-département à travers la correspondance des ministres de l'Intérieur et du préfet Pietri : entre intégration administrative et réalités claniques, 1800-1811

Andria Fazi — UCPP

La notabilité politique : redéfinition(s) et perpétuation

17h30 — Conclusion

Par Isabelle Latour et Erick Miceli

Le colloque réunira 13 chercheurs, enseignants-chercheurs, historiens et spécialistes de l'histoire politique, sociale et institutionnelle de la Corse et de l'espace génois. Leurs interventions permettront d'aborder la question des notabilités sur le temps long, du XVI^e au XIX^e siècle, en croisant les approches historiques, politiques, généalogiques, patrimoniales et institutionnelles.



Vannina Marchi van Cauwelaert (UCPP)

Vannina Marchi van Cauwelaert est maître de conférences en histoire médiévale à l'Université de Corse depuis 2010. Après sa thèse de doctorat sur la construction étatique génoise en Corse à la fin du Moyen Age publiée aux Editions Classiques Garnier en 2011 (*La Corse génoise. Saint-Georges, vainqueur des « tyrans »*), elle poursuit ses recherches sur les relations entre l'île et la Ligurie, en explorant le fonds du Banco di San Giorgio de l'Archivio di Stato di Genova. Elle a coordonné avec Jean-André Cancellieri deux ouvrages collectifs sur les littoraux et les îles de Méditerranée au Moyen Age. Depuis 2017, elle dirige au sein de l'UMR LISA le programme de recherche « Les espaces de la Corse médiévale ».



Paolo Calcagno (UNIGE)

Paolo Calcagno est professeur d'histoire moderne à l'université de Gênes, où il enseigne l'histoire moderne et l'histoire de la Méditerranée. Membre du Laboratoire d'histoire maritime et navale - Centre de recherche « F. Braudel », il s'intéresse principalement aux ports, au trafic et aux opérateurs maritimes dans l'espace méditerranéen et atlantique. Il a participé à des projets de recherche nationaux et internationaux : parmi les plus récents, le projet ERC Starting Grant 2016 SeaLiT « Seafaring Lives in Transition. Mediterranean Maritime Labour and Shipping during Globalization, 1850s-1920s », et le projet « La ciudad en acción : resistencias, (re) significaciones del orden y cultura política en la Monarquía hispánica ». Il a été professeur invité à l'Université Côte d'Azur, à l'Université

de València et à l'Université de Cantabria. Il est codirecteur de la série de livres « Studi storici marittimi » (New Digital Press, Palermo). Il fait partie du comité scientifique de plusieurs revues et centres d'études interuniversitaires. Auteur d'une centaine de publications, ses plus récentes monographies et publications comprennent : *Ponente veneziano. Il rilancio dello shipping della Serenissima (1763-1797)*, Viella, Rome, 2024.



Luca Lo Basso (UNIGE)

Luca Lo Basso est professeur titulaire d'histoire moderne au département des sciences politiques et internationales de l'université de Gênes. Depuis 2012, il dirige le Laboratoire d'histoire maritime et navale (NavLab) - Centre de recherche Fernand Braudel. Il a été chercheur invité à l'EUI à Florence, professeur invité à l'Université Aix-Marseille, à l'Université Sorbonne, à l'Université Catholique de Louvain et à l'Université Pasquale Paoli en Corse. Il a été membre de plusieurs Prin entre 2004 et 2009 ; il a été coordinateur de l'unité locale d'un Firb intitulé « Mediterranean Borders », ainsi que d'un projet ERC 'Seafaring Lives in Transition. Mediterranean Maritime Labour and Shipping during Globalization, 1850s-1920s'. Il enseigne l'histoire moderne, l'histoire maritime et l'histoire du patrimoine culturel maritime.



Carlo Bitossi (UNIFE)

Diplômé de l'université de Gênes, Carlo Bitossi a dirigé pendant 16 ans les Archives d'Etat de Gênes avant d'enseigner l'histoire moderne à l'université de Ferrara. On lui doit notamment *Il Governo dei Magnifici, patriziato e politica a Genova fra Cinque e Seicento* (1990) et « *La Repubblica è vecchia* », *Patriziato e governo a Genova nel secondo settecento* en 1995. Avec Antoine-Marie Graziani il assure depuis 2003 l'édition critique de la correspondance de Pasquale Paoli. Les deux historiens ont aussi publié en 2010 *les Ragguagli dell'isola di Corsica*.



Erick Miceli (UCPP)

Membre associé au Centro di Ricerca Fernand Braudel - Laboratorio di Storia Marittima e Navale (NavLab) de l'Università degli Studi di Genova ainsi qu'au Laboratoire Lieux, Identités, eSpaces et Activités (Lisa) de l'Università di Corsica, Erick Miceli a soutenu en décembre 2022 une thèse de doctorat en Histoire moderne consacrée aux Révolutions corses (1729-1769). Auteur de nombreux articles dans des revues nationales et internationales, il a publié en février 2024 sa première monographie intitulée *Les Révolutions corses et l'idée républicaine : Pascal Paoli face à ses innovations, limites et contradictions 1755-1769* (préfacée par Antoine-Marie Graziani et Carlo Bitossi) aux Éditions le Bord de l'Eau (Bordeaux). Il poursuit actuellement ses recherches sur les mutations de

l'Art de gouverner au prisme des débats et réformes de la Corse génoise (XVI^e -XVIII^e s.). Depuis 2024, il est également membre de l'équipe de recherche du programme « Gouverner les îles » de l'École française de Rome. En 2025, il est le commissaire de l'exposition présentée au musée Pasquale Paoli, *Pasquale Paoli, 300 anni ! C'era una volta un Capu di Statu* et codirige avec Isabelle Latour deux collections du musée Paoli, *Biblioteca Paolina* (Editions Albiana) et *Etudes paoliennes* (Editions Le Bord de l'Eau).



Antoine-Marie Graziani (UCPP)

Historien moderniste spécialiste de l'histoire de la Corse et des mondes méditerranéens. Docteur en histoire de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Antoine-Marie Graziani est professeur émérite à l'Université de Corse Pasquale Paoli, où il mène une activité scientifique centrée sur l'exploitation des archives génoises, la relecture des dynamiques politiques et économiques insulaires, et la biographie historique. Il est l'auteur d'une oeuvre scientifique dense, parmi laquelle figurent plusieurs publications majeures telles que *La Corse génoise. Société, économie et pouvoir en Corse, 1453–1768*

(1997), *Histoire de Gênes* (Fayard, 2009), *Le roi Théodore* (Tallandier, 2005), *Andrea Doria* (Tallandier, 2008), et *Pascal Paoli, père de la patrie corse* (Tallandier, 2002). Il a aussi codirigé les deux volumes de *Histoire de la Corse*, parus en 2013 et 2019 chez Alain Piazzola, qui font aujourd'hui référence dans le champ des études corses. Parallèlement, il assure depuis 2003, avec Carlo Bitossi, l'édition critique de la correspondance de Pasquale Paoli. Depuis 2020, il écrit sur la genèse des villes avec *Naissance d'une cité - Sartène. Maîtriser son territoire chez Alain Piazzola* ou encore *Naissance d'une cité - Bastia également chez Alain Piazzola* et publié en deux volumes.



André Flori (Corsica Genealogia)

Ancien officier de l'Armée de l'Air, André Flori est le président de l'association Corsica Genealogia qui a pour but d'aider et de développer tous les travaux de recherches à caractère généalogique consacrés à la Corse. Il a, avec l'aide des membres de son association et au travers du dépouillement des différentes sources généalogiques, reconstitué l'histoire des familles de plusieurs villages de Corse-du-Sud et de la commune de Campile. Il a collaboré, à l'ouvrage de Michel Vergé-Franceschi *Retrouver ses ancêtres corses* (2015) et assuré avec Hélène Paolini-Saez, la direction scientifique *Tolla-Todda, Histoire, langue et patrimoine* (2022).



Didier Ramelet Stuart

Historien moderniste et chercheur indépendant depuis 1997, il s'est spécialisé dans l'étude des relations internationales au XVIII^e, du mouvement jacobite et de la période paoliste. Enseignant à l'Université de Nîmes dans le cadre du DU d'Approfondissement de Généalogie, il est également référent en généalogie génétique au sein de l'Association Corsica Genealogia. Auteur de diverses publications dans les domaines des sciences historiques et de l'anthropologie biologique, il a notamment publié « *Les Stuart et la Corse* » en 2020.



Isabelle Latour (directrice du Museu Casa Nativa di Pasquale Paoli)

Titulaire d'une maîtrise de Lettres Modernes (université di Corti), Isabelle Latour occupe la fonction de directrice du Museu Casa nativa di Pasquale Paoli depuis 2019. Elle a assuré le co-commissariat de plusieurs expositions [*Pasquale Paoli, un mitu fundatore* (2022), *A Sala* (2023), *Maria Cosway, a strada eccezionale di un'artista* (2024), *Pasquale Paoli, c'era una volta un Capu di Statu* (2025)]. Elle publie régulièrement des articles en lien avec le musée et ses collections, pour les catalogues d'exposition ou pour la presse spécialisée. Elle codirige, avec Erick Miceli, les collections Biblioteca Paolina (Editions Albiana) et Etudes paoliennes (Editions Le Bord de l'Eau). Parallèlement à son activité au musée, elle est chargée de la mise en œuvre du parcours patrimonial de la Strada Paolina.



Jean-Pierre Poli (Chercheur indépendant)

Avocat honoraire et essayiste, auteur de *1769-1789 Vingt ans de résistance corse* (Ed. Alain Piazzola- 2019), prix du Livre Corse, Jean-Pierre Poli est reconnu pour ses recherches sur l'histoire de la Corse et de ses institutions. Ses travaux contribuent à une meilleure compréhension du contexte politique et social de l'époque paolienne.



Sophie Garrone (UCPP)

Titulaire d'une maîtrise en histoire ancienne de l'Université de Montpellier ainsi que d'un master jardins historiques et patrimoine de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles, Sophie Garrone est doctorante en histoire moderne à l'Université de Corse où elle prépare une thèse intitulée *Entre utilité et agrément : les jardins fruitiers en Corse (XVIII^e-XIX^e siècles)*, sous la direction d'Antoine-Marie Graziani et de Jean-Marc Besse.

Ses recherches portent sur l'histoire des jardins corses, notamment les jardins fruitiers, et leur rôle dans la société corse des XVIII^e et XIX^e siècles.



Loik Fratacci Folliot (UCPP)

Titulaire d'une Licence Histoire obtenue en 2020 à l'Université de Corti, Loik Fratacci Folliot est également diplômé de 2 masters - Master Histoire parcours Guide-conférencier à Corte de 2020 à 2022 et Master Histoire parcours Recherche à Corte de 2022 à 2025. Il prépare actuellement une thèse à l'Université de Corse dont le sujet est : « Une nouvelle forme de pouvoir politique dans la société corse : le développement du clanisme au XIX^e siècle », sous la direction de Didier Rey et de Jean-Guy Talamoni.



Andria Fazi (UCPP)

Andria Fazi est maître de conférences en science politique à l'Université de Corse et membre de l'Équipe méditerranéenne de recherche juridique (UR 7311).

Sa recherche est principalement consacrée au pouvoir régional, qu'il aborde en combinant des perspectives politiques, sociologiques, historiques et institutionnelles. Au niveau des États, il privilégie la France, l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni. Au niveau régional, il privilégie les territoires à statut particulier et tout particulièrement les territoires insulaires. Outre la publication de nombreux articles, il dirige en 2025 l'ouvrage

L'Assemblea di Corsica: 40 anni di storia (Cullettività di Corsica).

U Museu Pasquale Paoli

Le musée est installé dans la demeure natale de Pasquale Paoli (1725-1807), figure emblématique du Siècle des Lumières et Général en Chef de la Corse indépendante entre 1755 et 1769. Si son rôle dans l'histoire de la Corse ne fait aucun doute, l'ampleur de son influence sur la naissance des États démocratiques demeure peu connue en France. Sur l'île, Paoli est élevé au rang de héros national. Au-delà des frontières, notamment au Royaume-Uni et aux États-Unis, il est salué comme un grand homme d'État. Il dota la Corse d'une monnaie, d'une marine, d'une université ainsi que de la première Constitution au monde. L'estime dont il jouit outre-Atlantique se manifeste encore aujourd'hui par l'existence de villes nommées Paoli City ou encore Corsica sur le territoire américain.

Exilé à Londres, Pasquale Paoli meurt le 5 février 1807, à l'âge de 82 ans. Il repose alors au cimetière de Saint Pancras. Il faudra attendre plus de 80 ans pour qu'un large mouvement, à la fois politique et populaire, obtienne le rapatriement de ses cendres en Corse. En 1889, Jean-Baptiste Franceschini-Pietri, petit-neveu de Paoli par sa soeur Chjara Maria et propriétaire de la maison familiale, en fait don au Département de la Corse. Cette donation s'accompagne de plusieurs clauses : l'oratoire doit devenir le tombeau du Général ; une partie de la maison doit accueillir l'aîné des frères Tomasi, chargé de la garde du lieu ; une autre section doit être aménagée en musée corse. Enfin, une salle doit être réservée à l'usage de l'école Paoli du village.

C'est à l'occasion du retour des cendres en 1889 que la maison est officiellement transformée en musée. Depuis 2002, il porte le label Musée de France, et en 2012, il obtient la distinction Maison des Illustres, reconnaissant ainsi son importance dans la conservation et la transmission de l'héritage de Pasquale Paoli.

Rinsignamenti

MUSEU CASA NATIVA DI PASQUALE PAOLI
HAMEAU DE STRETTA
20218 MERUSAGLIA
04 95 61 04 97
museu.pasqualepaoli@isula.corsica

Horaires d'ouverture

Du 1er octobre au 15 mai

De 10h00 à 17h00

Du lundi au samedi

Du 15 mai au 30 septembre

De 10h00 à 18h00

Du mardi au dimanche

Fermé les jours fériés, sauf 14 juillet et 15 août

TARIFS

Plein tarif : 4 €

Tarif réduit : 3 €

Tarif tour opérateur : 2,50 €

Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans, les demandeurs d'emploi, les groupes scolaires, les personnes de moins de 25 ans domiciliées en Corse, guides conférenciers, porteurs de la carte ICOM, professionnels du patrimoine, étudiants en Histoire de l'Art et en Archéologie, membres de l'Associu di l'Amichi di u Museu Pasquale Paoli, les personnes porteuses d'un handicap et leur accompagnateur, le personnel de la Collectivité de Corse.

Gratuit les deux premiers dimanches du mois de décembre.

Activités pédagogiques à destination du jeune public et du public scolaire sur réservation.

Visites commentées à destination des groupes sur réservation.

Colloque accessible dans la limite des places disponibles

Les notabilités régionales face à la République de Gênes

Vannina Marchi van Cauwelaert (UCPP)

Entre collaboration, négociation et violence. L'affirmation politique des notables dans la première Corse génoise (fin XV^e - déb. XVI^e)

À la fin du Moyen Âge, la victoire définitive de l'Office de Saint-Georges et la disparition des derniers seigneurs (Rinuccio della Rocca, 1511 ; Giampaolo di Leca, 1515) permet la construction d'un État génois en Corse. Relais locaux de l'autorité génoise, les notables villageois sont les grands vainqueurs de cette nouvelle organisation politique. Pourtant, le triomphe de Gênes s'accompagne d'une explosion de la violence dans les campagnes de l'île. Cette communication s'attachera à analyser le rôle de la violence dans les stratégies des notables corses. Il s'agira notamment de montrer comment la violence constituait un langage symbolique et une forme de négociation politique, qui venaient s'insérer dans l'arsenal des instruments utilisés par les notables pour renforcer leur pouvoir face à Gênes.

Paolo Calcagno (UNIGE)

« Au-delà de la "légende noire" : les Savonais face aux avantages du système économique-commercial génois »

L'année 1528 constitue une date charnière dans l'histoire de Savone. Après l'accord conclu entre Andrea Doria et Charles Quint, la République de Gênes punit la cité ligure, réticente à accepter sa soumission à la Dominante, par la destruction de son port. Cet événement traumatique a longtemps orienté l'historiographie consacrée à la ville. Privée de son grand port médiéval, Savone connut certes un recul de la navigation marchande et des échanges, mais elle sut se reconverter en un centre manufacturier dynamique, capable d'entretenir un commerce de cabotage régulier et des relations économiques soutenues avec son arrière-pays. Au-delà de cette rupture, les rapports entre Savone et Gênes ne se réduisirent pas à une opposition politique. Les liens entre les deux villes demeurèrent étroits tout au long de l'époque moderne : intégration réciproque des élites, circulation des capitaux, acquisitions de terres et participation commune aux réseaux économiques liés à la monarchie espagnole contribuèrent à renforcer leur interdépendance. Par ailleurs, certaines politiques promues par la République de Gênes et par la Casa di San Giorgio favorisèrent ponctuellement la reprise de l'économie savonnaise, notamment dans les échanges avec le Piémont. Cette contribution propose ainsi de réexaminer les relations entre Gênes et Savone, ainsi qu'entre leurs élites respectives, en mettant en lumière les opportunités économiques, sociales et politiques que la proximité d'un grand port méditerranéen pouvait offrir à une ville de dimensions plus modestes.

Luca Lo Basso (UNIGE)

Fidèles ou rebelles ? Les notables de San Remo entre Gênes, l'Empire et la Révolution (XVIII^e siècle)

Au XVIII^e siècle, San Remo est l'une des communautés les plus riches et les plus complexes du Domaine de la République de Gênes. Sa prospérité repose sur une économie agrumicole d'une remarquable ampleur : la production et le commerce des citrons, des cédrats et des oranges, soigneusement encadrés par une normative civique ancienne, alimentent des réseaux marchands qui s'étendent aux principaux marchés méditerranéens et atlantiques. Ce système économique, profondément intégré dans les circuits commerciaux internationaux, constitue à la fois la richesse de la communauté et l'enjeu politique fondamental de ses rapports avec la Dominante. La révolte de 1729, déclenchée par l'imposition de quatre nouvelles gabelles, révèle les fractures internes d'une notabilité locale profondément divisée. D'un côté, une faction modérée entend défendre les franchises fiscales traditionnelles dans le cadre de la souveraineté génoise ; de l'autre, un groupe plus intransigeant, incarné par la famille Sardi – dont les liens avec le consulat impérial sont étroits – développe une stratégie d'internationalisation du conflit en faisant appel à la protection du Saint-Empire romain germanique. La crise de 1753, qui aboutit à l'occupation militaire de la ville et à la séparation forcée du hameau de Coldirodi, marque l'échec provisoire de cette stratégie tout en précipitant l'escalade diplomatique. La communication se propose d'analyser comment les intérêts économiques liés au commerce des agrumes, les allégeances politiques et les stratégies familiales structurent les divisions de la notabilité sanrémasque et conditionnent les recompositions qui s'opèrent à l'heure de la Révolution française.

Servir le pouvoir ou servir son camp ?

Carlo Bitossi, (UNIFE)

Des Magnifiques en déplacement. Sondages sur le personnel gouvernemental génois en Corse, XVII^e-XVIII^e siècles »

La République de Gênes dominait la Corse, mais la sous-administrait. Le personnel dépêché par Gênes pour la gouverner était réduit et hétérogène : bien que contraignante, la charge de gouverneur était considérée comme très prestigieuse et elle était exercée par des personnages appartenant aux familles les plus en vue du patriciat citadin. Les fonctions civiles et militaires, au demeurant peu nombreuses, étaient l'apanage des représentants du patriciat mineur. La qualité de ces gouvernants faisait parfois l'objet de critiques de la part de certains auteurs politiques génois. Cette contribution présente quelques sondages menés sur des périodes quinquennales, dans le but de mettre en lumière les caractéristiques du gouvernement génois dans l'île.

Erick Miceli (UCPP)

Ce que "notable" veut dire : enjeux et tensions d'une catégorie sociale (Corse, XVI^e-XVIII^e siècle)

Au-delà de ses caractéristiques matérielles (accumulation de capitaux économiques, politiques et symboliques), la notabilité fonctionne comme l'honneur : est notable celui que la communauté reconnaît pour tel. Les politiques de Coltivazione du premier tiers du XVII^e siècle favorisent cependant l'émergence de notabilités nouvelles, davantage économiques et issues des professions juridiques. Les élites traditionnelles, fondées sur la lignée, voient d'un mauvais œil ces concurrents avides d'occuper les charges politiques qu'elles considéraient comme leur apanage. Ainsi, l'ensemble des notabilités corse se trouve confronté à un même défi – obtenir la reconnaissance de Gênes comme légitimes dirigeants du territoire – tout en s'opposant entre elles sur le modèle de légitimité à privilégier : faut-il davantage de crédit à la culture et au droit, ou au sang et à la lignée ?

Antoine-Marie Graziani (UCPP)

« Notables du sud de la Corse : entre pro-Génois, paolistes et « parti français »

Dans les Révolutions de Corse, le Sud de l'île a été traité à part et l'on a mis l'accent sur les particularismes locaux, notamment autour de la partition Terra di Comune/Terra di Signori. Les rythmes ont pourtant été bien souvent identiques avec ce qui se passait au Nord : lors des premiers événements, au cours de l'épisode Théodore, durant l'épisode Cursay et bien entendu pendant la période paoliste, le Deçà et le Delà-des-Monts ont connu nombre d'épisodes communs. Et comme dans le Nord, les notables ont joué un rôle déterminant dans ces événements et particulièrement au cours de la « conquête du Sud » engagée par Paoli, se répartissant entre pro-Génois, paolistes et partisans des Français lorsque des troupes françaises sont présentes dans l'île. C'est de leur évolution au cours du Généralat qu'il sera question ici.

Dans l'ombre de Pasquale de'Paoli et de Don Gregorio Salvini

André Flori (Corsica Genealogia) et Didier Ramelet Stuart (Chercheur indépendant)

La généalogie de Pasquale de'Paoli

La généalogie de Pasquale de' Paoli est étudiée depuis la fin de la République paoline. Elle s'est précisée lentement dans un contexte difficile d'identification et d'exploitation des différentes sources disponibles, mais elle comporte encore des lacunes. Certaines sources citées en références durant la fin du XIX^e siècle ne sont pas rendues accessibles dans le domaine public, d'autres demeurent introuvables. La dernière mise à jour connue de cette généalogie a été publiée en 2005 par Jean Jacques Franceschi (Cahiers Corsica, N° 221). Depuis les années 2010, le travail de dépouillement et de numérisation effectué par l'Association Corsica Genealogia au sein de l'Archivio di Stato di Genova et sur différents fonds et collections d'archives insulaires, a permis d'identifier de nouvelles sources. Ces sources confirment la notabilité des Paoli de Merusaglia. L'exploitation rigoureuse et l'expertise paléographique des différents documents exploités ont contribué à la réalisation d'une Généalogie mieux précisée de Pasquale de'Paoli. Ces travaux ont également permis de définir de nouveaux axes de recherches qui pourront compléter les connaissances sur les origines familiales d'u Babbu di a Patria.

Isabelle Latour (directrice du Museu Casa Nativa di Pasquale Paoli)

Les biens confisqués des frères Paoli

Dans le cadre de sa politique d'enrichissement de ses collections, le Musée Paoli a fait l'acquisition, en 2025, d'un document historique majeur, l'inventaire des biens confisqués au profit du Roy et affectés à l'instruction publique, établi à Corte le 18 octobre 1782. A partir de cette source, il s'agira d'étudier les possessions des frères Paoli afin de démontrer qu'ils n'étaient pas de simples descendants de meunier, mais bien des propriétaires terriens aisés, notamment grâce aux héritages issus de la famille Valentini.

Jean-Pierre Poli (chercheur indépendant)

L'après mai 1768... les espoirs évanouis des notables balanins patriotes corses et philo-français. Regard sur Don Gregorio Salvini, auteur de la Giustificazione

En mai 1768, la République de Gênes signe le traité de Versailles qui transfère l'exercice de la souveraineté sur l'île de Corse au Roi de France. La Nation Corse n'a été ni associée, ni consultée, elle a été ignorée. Pour beaucoup de notables qui ont participé à la Révolution de Corse puis, à partir de 1755, à la construction de l'Etat sous l'autorité de Pasquale Paoli, cette procédure constitue un choc d'autant plus cruel qu'ils avaient espéré que les contacts entretenus avec les autorités françaises aboutiraient à un protectorat du roi de France sur une Nation corse reconnue et autonome. Comme dans d'autres régions de Corse, des notables de la Balagne ont été sensibles aux actions menées, de 1749 à 1752, par le marquis de Cursay et ils y ont vu les prémisses de leur participation déterminante aux structures administratives de cette Corse sous autorité française. Ce sont eux qui ont, lors de la consulta de Tuani du 31 juillet 1753, apporté leur soutien à la politique du général Gian Pietro Gaffori pour négocier avec Gênes en tant que Nation corse unie mais sans écarter toutes autres perspectives et notamment un accord avec les autorités françaises. Ces notables vont suivre, après mai 1768 et la conquête de 1769, des parcours divers allant du ralliement à la résistance, mais pour beaucoup, ils vont se résigner, tentant de conserver une parcelle de leur pouvoir local en voyant s'éloigner tout espoir d'un retour à la Liberté de la Patrie. Dans ce monde de silences prudents et d'engagements risqués, nous tenterons notamment de comprendre le chemin suivi par un personnage qui a affiché, dès 1737, ses attirances pour une solution française, Don Gregorio Salvini qui, s'il n'est pas un des grands notables de Balagne, est un homme d'influence d'autant plus important qu'il a été l'auteur d'un ouvrage de référence des patriotes corses, A Giustificazione, publié en 1758 puis 1764.

Les pouvoirs changent, les notables demeurent

Sophie Garrone (UCPP)

Les jardins des notables XVIII^e & XIX^e siècle en Corse : quelles influences ?

L'histoire des jardins de Corse reste encore largement à écrire. Les études, et plus encore les monographies consacrées aux jardins de l'île, demeurent rares. Pourtant, la mémoire de certains d'entre eux a traversé les siècles. Appartenant le plus souvent à la notabilité insulaire, les jardins du XVIII^e et surtout du XIX^e siècle n'obéissent à aucun style uniforme. Aux formes variées et nourries d'influences extérieures multiples, ils invitent à en déceler les sources d'inspiration ainsi que les motivations qui ont présidé à leur création.

Loik Fratacci Folliot (UCPP)

La relation Gouvernement - département à travers la correspondance des Ministres de l'intérieur et du préfet Pietri : entre intégration administrative et réalités claniques (1800-1811)

Cette intervention analyse la centralisation napoléonienne à travers la correspondance entre le ministère de l'Intérieur et le département du Golo. Elle met en lumière une tension permanente dans le projet de pleine intégration de la Corse au Gouvernement et place les notables locaux comme des partenaires ambivalents. S'ils sont les relais indispensables de l'État pour la conscription ou l'économie, ils détournent parfois l'autorité publique au profit de logiques de faction, comme l'illustrent des abus de pouvoir ou les violences communautaires. Cette correspondance semble révéler une intégration impériale inachevée, où le notable oscille entre intérêts publics et intérêts privés. Le préfet Pietri joue alors le rôle de pivot entre le lointain Paris et les proches réalités du territoire.

Andria Fazi (UCPP)

La notabilité politique : redéfinition(s) et perpétuation

L'État et les notables ne constituent pas deux blocs homogènes et hermétiques mais deux sphères interdépendantes et entre lesquelles les circulations sont permanentes. L'État a besoin des notables au niveau local, pour des raisons de légitimité comme de coût. Inversement, les notables ont besoin de l'État, qui leur accorde des ressources symboliques et matérielles leur permettant de perpétuer et développer leur influence, jusqu'à intégrer les institutions nationales. Certes, le système local a connu au XX^e siècle plusieurs évolutions majeures : la nationalisation des partis politiques, l'autonomisation et la professionnalisation de l'administration étatique, et le renforcement des pouvoirs des élus locaux par la décentralisation. Toutefois, cela ne s'est pas traduit par de profondes fractures mais par une redéfinition des liens entre État et notables.

